

DOSSIER DE PRESSE

MANIFESTATION NATIONALE

PARIS – 19 JUIN 2021 – 14 HEURES (DEVANT LE SIÈGE DU MEDEF)

- L'INTERDICTION DES LICENCIEMENTS,
- L'ARRÊT DES SUPPRESSIONS DE POSTES SOUS TOUTES LEURS FORMES, DANS LE PUBLIC ET LE PRIVÉ,
- L'ABANDON DE LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE



Manifestons par milliers pour l'interdiction des licenciements, contre les suppressions d'emplois et la réforme de l'assurance chômage !

Le 23 janvier dernier, plusieurs milliers de manifestant.e.s, syndicalistes, militant.e.s, travailleuses et travailleurs du public et du privé, licencié.e.s, jeté.e.s comme des malpropres à la porte des entreprises, défilèrent à l'appel des TUI dans les rues de Paris de l'Assemblée Nationale au Medef.

Plus d'un an après le début de la pandémie et 100 000 morts plus tard, le maintien à tout crin des profits des actionnaires sème sur son chemin des milliers de salarié.e.s sans-emploi.

Les aides publiques par milliards remplissent les caisses des patrons du CAC 40, les engraisissent jusqu'à faire exploser les chiffres des profits. Ils s'appuient sur la crise sanitaire pour licencier et continuer à se goinfrer même si cela veut dire que nous toutes et tous, quelque soit notre secteur professionnel, soyons viré.e.s par charrrettes et emptions la file déjà immense des privé.e.s d'emplois.

Début avril 2021, le Ministère du travail recense 928 plans de licenciements PSE cumulés entre le 1er mars 2020 au 21 mars 2021. Cela représente plus de 105 000 ruptures de contrats envisagées dans ce cadre, auxquelles s'ajoutent les 7 375 licenciements dans le cadre de procédures concernant moins de 10 salariés.

13 NOUVEAUX PLANS DE LICENCIEMENTS SONT TOUJOURS ANNONCÉS CHAQUE SEMAINE.

Alors que les plans de licenciements se multiplient depuis plus d'un an, le gouvernement ne trouve rien de mieux à faire qu'une réforme de l'assurance chômage, qui va accroître la misère de centaines de milliers de privés d'emploi. Le cynisme de nos dirigeants n'a d'égal que la soif de profits. Ce carnage concerne l'ensemble du monde du travail.

Dans les services publics, c'est par milliers que les postes ont été supprimés dans les services postaux, l'éducation nationale, la justice, l'inspection du travail...

Dans la Santé, la CGT estime qu'il manque 100 000 emplois dans l'hôpital public et 200 000 dans les Ehpad pour assurer un service public de qualité.

ON NE VA PAS SE LAISSER FAIRE !

Chaque jour, des équipes se battent pour sauver leurs emplois, se démentent contre la répression patronale ou d'État qui s'abat sur elles, sur celles et ceux qui résistent.

C'est avec les dents que nous devons arracher des victoires et nous ne pourrions pas gagner en restant isolé.e.s, séparé.e.s, divisé.e.s.

Pourquoi construire le 19 juin ? Ce ne sera pas la date d'un secteur seul, isolé confronté aux licenciements et aux suppressions d'emplois, mais l'occasion de sortir du boîte par boîte et de se donner les moyens de frapper ensemble ! De dire ensemble notre opposition aux licenciements et aux suppressions d'emplois et à la réforme de l'assurance chômage.

Mais surtout le 19 juin est issue d'un cadre inédit, initié par « l'appel des TUI », un cadre qui regroupe à la fois des secteurs, des syndicats et des organisations politiques différentes. Des organisations différentes, mais qui sont prêtes à dépasser leurs divergences, leurs « structures » pour faire bloc pour ne pas payer cette crise, car elles savent que c'est dans la rue que ça se gagne ! Toutes et tous ensemble !

Faisons du 19 juin, une étape massive, visible, revendicative, collective dans laquelle chacune et chacun se sente la responsabilité de la construire et de la populariser.

C'EST PAS À NOUS, DE PAYER LEUR CRISE !

C'est à nous en revanche de tout faire pour nous regrouper et frapper ensemble pour mettre un coup d'arrêt à ce jeu de massacre qui n'épargne aucun secteur du public comme du privé. Partout mobilisons-nous : organisons des départs collectifs, des réunions unitaires et montons sur Paris !

LE 19 JUIN, PUBLIC-PRIVÉ, C'est dans la rue que ça se gagne ! C'est toutes et tous ensemble qu'on va gagner !



Qui sommes-nous ?

Des syndicalistes d'entreprises de secteurs qui subissent de plein fouet les licenciements, les suppressions de postes, mais aussi des militants associatifs et de partis politiques.

Du 1er mars 2020 au 18 avril 2021, la DARES a recensé 984 PSE et 7850 procédures de licenciements collectifs hors PSE dans les petites entreprises (1). Ce sont donc plus de 112 000 contrats dont la rupture a été actée ou est envisagée. Fin avril, chaque semaine, 12 nouveaux PSE sont annoncés ! En 2021, le nombre de ruptures de contrats dans le cadre des PSE est trois fois supérieur au niveau de 2019.

Que voulons-nous ?

- l'interdiction des licenciements,
- l'arrêt des suppressions de postes sous toutes leurs formes, dans le public et le privé,
- l'abandon de la réforme de l'assurance chômage.

« Nous ne voulons pas payer leur crise ! » (suite au verso)

1 : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/situation-sur-le-marche-du-travail-durant-la-crise-sanitaire-au-26-avril-2021>

Pour tout contact :

CGT TUI :

Union syndic. Solidaires :

Sud Poste 92 :

Fédération SUD-PTT :

CONFÉRENCE DE PRESSE

PREMIERS SIGNATAIRES :

Syndicats d'entreprises et du secteur public : CGT TUI - CFTC PPG Sealants Europe - CGT Cargill Haubourdin - CGT éduc'action - CGT éduc'action Aquitaine et Gironde - CGT FNAC - CGT Géodis 92 - CGT HPE - CGT Info'Com - CGT JTEKT Irigny (69) - CGT Lutti - CGT Collectif Monoprix IDF - CGT Nocibé - CGT RATP Bus Asnières - CGT SNTTEFP (ministère du travail) - Sud Education 76/27 - Sud MBF Aluminium - Sud Poste 92 - Sud Santé Sociaux 93 - Sud SFR - Sud Travail Affaires Sociales - Syndicat des Travailleurs et Travailleuses du Jeu Vidéo - CGT PPG Sealants Europe - CGT Prévention Sécurité 75 -

Unions syndicales : Union Syndicale Solidaires

Fédérations syndicales : Fédération CGT Spectacle (FNSAC), Sud Commerces et Services - Sud Emploi - Sud Industrie - Sud PTT -

Organisations syndicales territoriales : UL CGT Gennevilliers / Villeneuve-la-Garenne - UL CGT Paris 18 - Solidaires 92 - Solidaires 76 -

Théâtres occupés : TNP Villeurbanne - Occupation Odéon 104 -

Coordinations et collectifs : Front social

Organisations syndicales de jeunesse : Mouvement national lycéen - UNEF Grenoble - UNEF Le Mans -

Organisations politiques : Jeunes Génération-s - La France Insoumise - Nouveau Parti Anticapitaliste - Nouveau Parti Anticapitaliste Jeunes - PEPS (Pour une écologie populaire et sociale) - PRCF 94 -

Mercredi 9 juin - à 11 heures

**Esplanade Henri de France 75015 Paris
(devant France Télévisions)**

« Non, nous ne voulons pas payer leur crise ! »

(suite page1)

« C'est dans ces moments de crise qu'il faut profiter de l'argent de l'État, croyez-moi ce n'est pas tous les jours que vous verrez un ministre des Finances vous dire : vous avez besoin d'argent, je vous en donne ! ».

En octobre 2020, c'est en ces termes que Bruno Le Maire annonçait aux patrons les cadeaux que le gouvernement leur ferait pour les aider à affronter la crise, entendez à maintenir leurs dividendes.

Et du point de vue des capitalistes, pour l'instant, leur vision à court terme fonctionne bien puisque leurs intérêts sont si bien préservés que, fin avril, l'Observatoire des multinationales annonçait que le CAC40 devrait verser 51 milliards d'euros à ses actionnaires.

Leur ruissellement, il vient du travail de millions de salarié.e.s exploité.e.s, pressurisé.e.s par la réduction des effectifs, l'alourdissement de la charge de travail,

l'augmentation du taux d'exploitation et dont les richesses produites finissent dans la poche des actionnaires !

Toutes ces aides publiques ne sont pas gratuites : elles viennent de la suppression des postes à l'hôpital, dans l'éducation, à la Poste, dans les transports, dans l'énergie.

Tous ces bénéficiaires, alors que la production est ralentie suite à la pandémie, sont rendus possibles par la masse immense de licenciements, particulièrement dans le secteur de l'automobile et ses sous-traitants, comme en 2009.

Nous subissons, dans le privé et dans le public, une attaque en règle contre nos droits de travailleurs et travailleuses, conquis par la force de nos luttes.

Nous devons unir nos combats de manière aussi puissante que le patronat coordonne ses offensives anti-sociales avec le gouvernement.

LES SUPPRESSIONS DE POSTES DANS LE SECTEUR PUBLIC

Les personnels et salarié-es des services publics sont également touchés par les restructurations avec suppressions de postes même si elles ne prennent pas la forme des PSE. Quelques chiffres concernant la casse de l'emploi dans le public...

A La Poste

Les usagers le constatent tous les jours, les bureaux de poste ferment les uns après les autres.

Pas étonnant, car la direction détruit les emplois en masse. En l'espace de 4 ans, les effectifs ont fondu de près de 10 %, avec la destruction de 21000 emplois.

Au Ministère du travail

Les services sont exsangues. L'ensemble des DIRECCTE comptaient tout juste 7500 agent-es en 2019 contre près de 10000 agent-es en 2009. Un quart des effectifs a été amputé par les gouvernements.

En 2020, le ministère du travail dénombrait 1749 agent-es d'inspection du travail exerçant sur le terrain pour 2069 postes théoriques et pour 20 millions de salarié-es ! Les syndicats demandent le doublement des effectifs de contrôle, d'accueil et de secrétariat.

Contact : Intersyndicale Sud TAS et SNTFEP - CGT Ministère du travail :

**Sophie Poulet : 06 22 04 34 43
Julien Boeldieu : 06 81 16 10 88**

A la Banque de France

1000 nouvelles suppressions d'emplois sont annoncées d'ici 2024 soit 8700 agents à cet horizon contre 18000 dans les années 90.

Une véritable saignée est donc poursuivie par l'actuel gouverneur, Villeroy de Galhau, alors que l'institution dégage un excédent de 6 milliards d'euros par an et que ses missions au service des entreprises en difficulté et des particuliers surendettés devraient être développées au regard des besoins créés par la crise. Au lieu de cela, la direction de la Banque de France préfère miser sur le tout numérique et va même privatiser la gestion du tri et de la délivrance des billets sur une partie du territoire.

A l'hôpital public, et dans le secteur de la santé

La crise avait déjà lieu bien avant la pandémie. Plus de 76 000 lits d'hospitalisation ont été supprimés en France entre 2003 et 2019. Et tous les emplois qui vont avec...

On aurait pu pensé que plus personne ne pourrait nier le manque d'argent pour embaucher,

former, avoir le nombre de lits nécessaires... Et pourtant le budget de la santé, voté fin 2020, demande encore 4 milliards d'économie... Les ouvertures de places en formation des différents métiers de la santé comme infirmières ne se voient pas beaucoup.

Les réorganisations et regroupements d'hôpitaux se poursuivent et sont souvent l'occasion de supprimer des postes et des lits.

A Paris, la direction de l'AP-HP, dans le cadre de la fusion de Bichat et Beaujon dans un unique Hôpital Grand Paris Nord, prévoit la suppression de l'ordre de 300 lits.

Autre cas : dans les hôpitaux de Drôme Nord, la direction a annoncé fin mars 2021 la suppression de 133 postes qui correspondaient au renfort mis en place pour la crise sanitaire... A Nantes ou à Angers, les soignant-es des CHU se sont mobilisés pour exiger des embauches à hauteur des besoins. D'après les syndicats, il manque 100 000 emplois dans les hôpitaux publics, 200000 en EHPAD...

**Contact : SUD Santé Sociaux 93
Muriel SIGNOR : 06 64 75 45 98**

“ Sans nous, ils ne sont rien, sans nous, ils n’ont rien ! ”

“ A chaque crise, économique, financière et maintenant sanitaire, ce sont toujours les salarié-es qui font les frais des choix «stratégiques» des dirigeants et des actionnaires.

Nous n’acceptons pas la théorie selon laquelle les entreprises appartiendraient aux seuls détenteurs du capital. A cette thèse, nous opposons que c’est nous qui créons les richesses de ces entreprises.

Sans nous, ils ne sont rien, ils n’ont rien ! Il n’y a aucune raison d’accepter que les salarié-es soient la variable d’ajustement perpétuelle à la suite de décisions sur lesquelles nous n’avons aucune prise ! ”

Tui France

Tour opérateur de Marmara, Look voyages, Nouvelles Frontières, se revendique n°1 du tourisme mondial.

Nombre de postes supprimés : près de 600 postes soit deux tiers des effectifs et 300 CDD virés pendant le confinement. Des dizaines d’emplois délocalisés au Maroc, en Tunisie, en Belgique.

Méthode : PSE avec licenciements et plan de départs volontaires annoncés en visioconférence par le PDG depuis sa villa de luxe au Maroc ! Raison mise en avant : la crise du covid et la baisse du volume des clients avec les restrictions de voyages alors que la reprise est déjà annoncée.

Profits : 416 millions d’euros par an avant la crise du covid.

Aides publiques : TUI Group a touché 5,5 milliards d’aides publiques. En Allemagne, la maison-mère de TUI France a été portée à bout de bras pendant la crise sanitaire par l’État, qui s’est donné la possibilité de prendre 25 % du capital s’il convertit ses aides financières en actions.

La CGT Tui France et les salariés sont en lutte depuis près d’un an contre ce PSE, nous ne sommes pas des victimes, nous ne les laisserons pas faire !

Contact : CGT TUI -

Et dans l’industrie

Dans le commerce...

ITM LAI - Logistique Intermarché à Chaulnes (80). Effectifs : 240 salarié-es et plus de 100 intérimaires.

Licenciements : 34 salarié-es et la totalité des intérimaires. Modalités : départs volontaires d’ici 2023. Motif : changement (préparation des commandes pour les autres bases plutôt que les magasins) et transfert vers une base robotisée.

Boutiques SFR (Téléphonie et audiovisuel dans toute la France). Effectifs : 1.700 salarié-es. Licenciements : 400. Modalités : départs volontaires sur des postes ciblés. Motif : plan de transformation sur fond de Covid et déploiement de la fibre et de la 5G.

Nocibé Parfumerie. Effectifs : 3.857 salarié-es. Licenciements: 112. Motif : sauvegarde de la compétitivité. Modalités : PSE.

CMG Clubs (sport en IdF). Effectifs : 400 salarié-es. Licenciements : 60. Modalités : liquidation d’établissements structurés en entreprises distinctes. Motif : arrêt de l’activité en raison du Covid et de certains baux.

Contact :

**Fédération SUD Commerces et services
Laurent Degousée**

PPG Sealants à Bezons (95)

La direction veut fermer l’usine (ex Le Joint français). Les salariés sont en grève !

Méthode : PSE avec cessation d’activité totale du site et suppression de 208 postes. L’administration a refusé de valider le PSE mais la direction maintient son projet.

Motifs : délocaliser pour réduire les coûts et augmenter les dividendes. Or le groupe ne connaît pas la crise !

Aides publiques : l’entreprise a bénéficié de toutes les aides d’Etat, le CICE en particulier puis le chômage partiel. A aussi abusé de l’emploi précaire avec des ateliers où jusqu’à la moitié de l’effectif était en intérim.

Contacts : Laurent DS CFTC et Catherine DS CGT

Cargill Haubourdin SAS (59)

155000 salariés dans 70 pays pour le groupe, 14 milliardaires dans la famille Cargill. Cargill Haubourdin produit et transforme l’amidon de maïs pour 3 secteurs d’activités : agroalimentaire, pharmaceutique et industriel. 325 salarié-es au moment de l’annonce du PSE le 21 novembre 2019 et 186 licenciements prévus par le PSE.

Méthode : PSE avec licenciements économiques en cours. Mais à ce jour, licenciements différés, 72 licenciements ont été notifiés. La direction profite du PSE pour détruire le Syndicat CGT. Recours au chômage partiel durant 5 mois.

Raisons mises en avant : rester compétitif face aux concurrents.

Profits de l’entreprise : Cargill ne fait pas de profit grâce à des moyens légaux pour faire remonter les bénéfices au groupe Cargill, via les paradis fiscaux. Du coup, pas d’impôts en France, pas de participation aux salariés et possibilité de mettre les sociétés en difficulté, justifiant une fermeture ou des restructurations.

Montant des aides publiques : plus de 2,5 millions de CICE depuis 2012 et 6 millions d’euros ces dernières années pour l’entretien de la TAG (turbine à gaz, énergie propre), mesure mise en place par François Hollande qui va s’arrêter et être envoyée en Pologne.

Contact : CGT Cargill Haubourdin, Dorian VALLOIS

LICENCIEMENTS, DÉPARTS "VOLONTAIRES"...

SFR s'apprête à détruire 2000 emplois sur 9700 salariés !

Groupe Altice (SFR + médias comme RMC, BFM TV, L'Express).

Méthode : départs volontaires, mais on voit déjà des licenciements francs, des activités sous-traitées dans des filiales (ERT, Rhon'Telecom, Intelcia...).

Raisons mises en avant : concurrence, digitalisation, explosion des usages. Or, l'ebitda de près de 4,3 milliards d'euros est en hausse de 3 % en 2020 par rapport à 2019 qui était une excellente année.

La fortune personnelle de Patrick Drahi (actionnaire principal) a doublé en 2020 (soit + 7 milliards).

Aides publiques : 4700 salariés en chômage partiel dont 2000 au sein de l'opérateur (hors boutiques) alors qu'ils travaillaient en télétravail depuis plusieurs semaines, soit une économie estimée à 47 millions sur le printemps 2020, financés par de l'argent public et par la Sécu.

Contact : Frédéric Vanden-bil
(SUD SFR) : 06 27 30 18 44

Dans l'industrie du Jeu Vidéo

Nombre de salariés du secteur : ~ 6000 emplois d'après le SNJV (Medef du Jeu Vidéo).

Suppressions de postes : au moins 300, dont 285 du côté de Blizzard Versailles (difficiles à chiffrer par la myriade de petites et moyennes structures).

Méthode : PSE, RCC, départs volontaires, ...

Raisons mises en avant : délocalisations, augmenter la compétitivité...

Profits du secteur : 5,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2020 (+11,3% par rapport à 2019)

Aides publiques : au moins 44 millions d'euros en 2017, sous forme de réduction d'impôt (via le CNC et son Crédit d'Impôts Jeu Vidéo) et le Fond d'Aide au Jeu Vidéo.

Contact :
Syndicat des Travailleurs et Travailleuses du Jeu Vidéo.
Séguier Nicolas : 06 10 37 22 61

Dans l'hôtellerie :

Des suppressions de postes par centaines dans le secteur.

Par exemple :

- 160 chez Westin,
- 254 chez Marriott,
- plus de 200 chez Hyatt dont 134 au Hyatt Etoile.

Méthode : principalement des licenciements.

Raisons avancées : La crise covid est prise comme prétexte pour réduire les coûts.

Montant des aides reçues : 200 millions.

Ras-le-bol des groupes hôteliers qui profitent de la crise !

Contact :

CGT HPE (hôtels de prestige et économiques) :

Claude Lévy et Tiziri Kandi :
01 41 40 65 19

LE CODE DU TRAVAIL SOUMIS À L'ORDRE PATRONAL !

Tous les arguments patronaux ont trouvé une oreille attentive auprès des derniers gouvernements en adoptant une série de mesures facilitant les licenciements et des dispositifs qui mettent les salariés et leurs représentants « au pied du mur ». Avec le chantage aux licenciements secs à défaut d'accepter ces nouveaux dispositifs qui, au bout du bout, suppriment des emplois. Tour d'horizon...

A l'instar de la barémisation des indemnités prud'homales, le Code du Travail (art. L1233-3) établit des critères automatiques définissant les difficultés économiques selon la taille de l'entreprise, comme la baisse de commandes ou du chiffre d'affaires. D'autres critères tels "la sauvegarde de la compétitivité" ou "des mutations technologiques" viennent faciliter la justification des suppressions d'emplois, ces critères n'étant pas définis par la loi.

L'examen de la réalité des difficultés économiques est restreint au "territoire national" pour les multinationales (même article), ce qui facilite toutes les manipulations comptables et montages - totalement artificiels - pour mettre une filiale en difficulté.

La consécration par la loi de tels critères rend plus difficile la contestation des licenciements devant les juges, d'autant que les procédures judiciaires sont

longues et que les plans de licenciements sont validés ou homologués sans contrôle de leur justification économique par une administration exsangue. Les effectifs des ex-Direccte ont été amputés d'un quart en dix ans. Une demande de validation ou d'homologation des PSE ne pourra être refusée que sur des manquements, non corrigés, dans la procédure. Les employeurs obtiennent donc très majoritairement sans encombre le feu vert pour notifier les licenciements.

Enfin, les outils "alternatifs" pour ajuster la masse salariale ont été démultipliés. Le temps du seul PSE (plan de sauvegarde de l'emploi) est fini. Départs « volontaires », ruptures conventionnelles collectives, accords de performance collective ou activité partielle peuvent d'ailleurs se combiner entre eux et se répéter dans le temps, sans aucune limite...

On nous objectera que ce mode de gestion patronal oblige à des accords majoritaires. Mais sous la pression du chantage aux licenciements, quelle alternative ont les salarié-es et leurs représentants ?

Et le soi-disant volontariat n'est qu'un leurre avec, au surplus, des femmes et des hommes usé-es par le travail et qui quittent l'entreprise, au bout du rouleau.

C'est aussi pour cela que nous nous sommes coordonné-es pour rompre l'isolement entreprise par entreprise.

LICENCIEMENTS, ARGENT PUBLIC, DIVIDENDES, FRAUDE ET ÉVASION FISCALE, RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE :

TOUT EST LIÉ ET DOIT ÊTRE COMBATTU !

Le dernier rapport de l'Observatoire de mai 2021 sur les multinationales est particulièrement éclairant sur le comportement des entreprises et sociétés les plus riches, notamment celles composant le « CAC 40 ». Non seulement celles-ci se sont encore enrichies et leurs dirigeants avec, certains augmentant leurs fortunes de plusieurs dizaines de milliards d'euros, mais celles-ci en profitent pour licencier leurs salarié-es.

Qu'elles aient continué à verser de généreux dividendes malgré la crise sanitaire (Danone, Sanofi, Total) ou qu'elles aient bénéficié de milliards par les pouvoirs publics (Renault, Safran), les entreprises composant le CAC 40 projettent de supprimer 62 486 emplois dans le monde, 29 681 en France. Mais soyons « rassurés » : leurs actionnaires vont recevoir l'équivalent de 815 000 euros par emploi supprimé !

La France est par ailleurs championne d'Europe des aides versées aux entreprises : 155 milliards versés entre mars et décembre 2020, sans aucune conditionnalité sociale, écologique et fiscale, alors que plusieurs entreprises du CAC 40 sont des championnes de l'évasion et de la fraude fiscale comme Michelin, Danone, le groupe FNAC Darty...

Plusieurs de ces entreprises et filiales, bien que très bénéficiaires en 2020, ont malgré tout profité du dispositif du chômage partiel. Certaines d'entre elles sont même soupçonnées d'avoir fraudé, comme Bouygues, Vinci et Atos notamment.

Si l'on rapporte cela aux 100 millions d'euros du plan de lutte contre la pauvreté, nous sommes vraiment au sommet de l'indécence ! Et le gouvernement, pendant ce temps-là, d'imposer une réforme de l'assurance chômage qui, selon l'UNEDIC, va amputer au 1er juillet pour plus d'un million de chômeurs près de 20 % de leurs déjà maigres allocations ! Dans le même temps, il renvoie à septembre 2022 la taxation des contrats courts...

Le but poursuivi est limpide : récupérer quelques milliards sur le dos des pauvres et les destiner à ce CAC 40 décidément bien nécessaire.

L'obsession du capitalisme pour toujours plus de marge bénéficiaire, de profit et de rentabilité du capital n'aura de freins que ceux qu'on lui oppose. Sans cela, aucune activité humaine ni aucune ressource de cette planète ne saurait échapper à sa frénésie dévastatrice. Opposons au gouvernement, à Macron, au capital, au patronat, la puissance collective des salarié-es, fonctionnaires, chômeurs-euses, étudiant-es et retraité-es, en grève et dans la rue.

Pour l'union syndicale Solidaires, le 19 juin sera une nouvelle étape pour préparer un automne social qui devra être caniculaire !

Contact : Union syndicale Solidaires

Elie Lambert

“ La réforme de l'assurance chômage est devenue un symbole phare de la politique de ce gouvernement.

Pour économiser un peu plus de deux milliards alors que l'ISF en rapportait plus de trois, le gouvernement s'apprête à baisser les allocations des chômeuses et des chômeurs.

L'idée qu'il faudrait baisser les allocations pour les “inciter” à reprendre un emploi est obscène. Moins de 40 % sont indemnisé-es. Elles et ils ne touchent en moyenne que 910 euros. En 2020, était considérée comme pauvre toute personne qui vivait avec moins de 1063 euros. Soit 9,3 millions de personnes... ”

LE CHÔMAGE, MOYEN DE PRESSION...

LA LUTTE CONTRE LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

Alors que le Gouvernement a soutenu les entreprises en leur versant 155 milliards d'euros d'aides publiques entre mars et décembre 2020, alors qu'en 2020, 100 % des multinationales du CAC40 ont touché des aides publiques liées au Covid-19, il faudrait maintenant à tout prix faire des économies... en s'en prenant aux plus précaires et fragiles, les chômeurs-euses.

La réforme va faire entrer en vigueur un nouveau salaire journalier de référence ce qui divisera jusque par deux les allocations de celles et ceux qui alternent chômage et emploi ! Il faudra avoir cotisé plus longtemps (6 mois au lieu de 4).

Le résultat est une catastrophe pour plus d'un million de chômeurs-euses qui vont voir leurs allocations baisser de 20% en moyenne ! Le but est de fragiliser les privé-es d'emploi pour les obliger à accepter n'importe quel travail sous-payé, tout en mettant la pression sur celles et ceux qui ont encore un emploi.

Contre cette réforme, contre le chômage et la précarité, nous voulons que se joignent la lutte contre les licenciements et toutes les suppressions de postes, dans le public et dans le privé, avec celle des occupant-es des lieux de culture.